

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Zwischenstaatliche Beziehungen, Banken
Akteure	Liechtenstein
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Nadja
Ammann, Amando
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Canetg, Fabio
Caretti, Brigitte
Caroni, Flavia
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Füzesséry, Alexandre
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Käppeli, Anita
Mach, André
Pasquier, Emilia
Schnyder, Sébastien
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Nadja; Ammann, Amando; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Canetg, Fabio; Caretti, Brigitte; Caroni, Flavia; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Füzesséry, Alexandre; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Käppeli, Anita; Mach, André; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Zwischenstaatliche Beziehungen, Banken, Liechtenstein, 1990 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Rechtsordnung	1
Polizei	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	2
Zwischenstaatliche Beziehungen	2
Aussenwirtschaftspolitik	14
Wirtschaft	14
Geld, Währung und Kredit	14
Banken	14
Sozialpolitik	15
Sozialversicherungen	16
Alters- und Hinterlassenenversicherung (AHV)	16

Abkürzungsverzeichnis

EJPD	Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement
SPK-SR	Staatspolitische Kommission des Ständerats
EFD	Eidgenössisches Finanzdepartement
UVEK	Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
AHV	Alters- und Hinterlassenenversicherung
DBA	Doppelbesteuerungsabkommen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
SPK-NR	Staatspolitische Kommission des Nationalrats
SNB	Schweizerische Nationalbank
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
IWF	Internationaler Währungsfonds
EU	Europäische Union
EDI	Eidgenössisches Departement des Inneren
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
IAEO	Internationale Atomenergie-Organisation
EWR	Europäischer Wirtschaftsraum
AIA	Automatischer Informationsaustausch
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
ETHL	Eidgenössische Technische Hochschule Lausanne
NATO	North Atlantic Treaty Organization
G20	Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer
FZA	Personenfreizügigkeitsabkommen
Agenda 2030	Agenda 2030 für nachhaltige Entwicklung – Programm der UNO, 2016 in der Schweiz eingeführt

DFJP	Département fédéral de justice et police
CIP-CE	Commission des institutions politiques du Conseil des États
DFE	Département fédéral des finances
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
ONU	Organisation des Nations unies
AVS	Assurance-vieillesse et survivants
CDI	Convention de double imposition
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
CIP-CN	Commission des institutions politiques du Conseil national
BNS	Banque nationale suisse
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
FMI	Fonds monétaire International
UE	Union européenne
DFI	Département fédéral de l'intérieur
DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
FATCA	Foreign Account Tax Compliance Act
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
EEE	l'Espace économique européen
EAR	Echange automatique de renseignements
DDC	Direction du développement et de la coopération
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
EPFL	École polytechnique fédérale de Lausanne
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
G20	Groupe des vingt

ALCP Accord de libre circulation des personnes

Agenda 2030 Agenda 2030 de développement durable – Programme de l'ONU mis en place dès 2016 par la Confédération

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Rechtsordnung

Polizei

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.06.2013
NADJA ACKERMANN

Der Ständerat hiess die Revision des 1999 zwischen der Schweiz, Österreich und dem Fürstentum Liechtenstein abgeschlossenen Vertrags über die **grenzüberschreitende Zusammenarbeit der Sicherheits- und Zollbehörden** gut. Die Vorlage sieht zum einen zusätzliche Instrumente zur Bekämpfung der Schwermriminalität wie die präventive, verdeckte Ermittlung und gemeinsame Einsatzformen vor. Zum anderen soll das Bundesgesetz über kriminalpolizeiliche Zentralstellen des Bundes so ergänzt werden, dass die Schweiz zusammen mit den Vertragspartnern ein gemeinsames Polizei- und Zollkooperationszentrum errichten kann. Da die Vertragsänderungen weder das Verhältnis zwischen Bund und Kantonen tangiert, noch finanzielle Folgen mit sich bringt, nahm die kleine Kammer die Vorlage einstimmig an.¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 21.03.2014
NADJA ACKERMANN

Ohne grosse Diskussion genehmigte die Bundesversammlung einen **Vertrag über die grenzüberschreitende polizeiliche Zusammenarbeit mit Österreich und Liechtenstein**. Die Revision des seit 2001 in Kraft stehenden trilateralen Polizeivertrags wurde in der Schlussabstimmung im Nationalrat mit 194 zu 1 Stimme und im Ständerat einstimmig zur Ratifizierung freigegeben.²

Aussenpolitik

Aussenpolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 17.03.2016
AUDREY BOVEY

Au mois de mars 2016, le Conseil national et le Conseil des Etats ont tous deux pris acte du **rapport de politique extérieure 2015**. Le compte-rendu fait écho aux quatre axes stratégiques définis dans le cadre de la stratégie de politique étrangère 2012-2015 – soit les relations avec les Etats voisins, les relations avec l'UE, la stabilité en Europe et dans le monde, ainsi que les partenariats stratégiques extra-européens et la gouvernance mondiale.

Durant l'année écoulée, la politique extérieure de la Suisse avait pour thème prioritaire l'engagement en faveur des droits de l'Homme et du droit international à l'échelle mondiale. A cet effet, le rapport fait état de violations graves dans de nombreuses régions du monde, et notamment dans le contexte des guerres en Syrie, en Irak ou au Soudan du Sud. Le compte-rendu souligne également l'importance du maintien de bonnes relations avec les pays voisins. A ce titre, sont par exemple évoquées des avancées majeures en ce qui concerne le processus de mise en œuvre de l'article 121a Cst., le domaine de la migration, les questions de fiscalité ou l'épineux dossier de l'aéroport Bâle-Mulhouse. S'inscrivant à la suite de la votation du 9 février 2014, les relations entre la Suisse et l'UE se sont, de manière générale, concentrées sur la recherche d'une solution qui permette à la fois le maintien de la voie bilatérale et l'application du nouvel article constitutionnel. En décembre 2015, le Conseil fédéral a ainsi réaffirmé sa volonté de parvenir à une entente avec le voisin européen, afin de sauvegarder l'ALCP. Les négociations relatives à un éventuel accord institutionnel ont en outre été relancées. En ce qui concerne la stabilité en Europe et dans le monde, la Suisse a une nouvelle fois œuvré en faveur de la promotion de la paix, que ce soit en Syrie, face à la montée en puissance de l'organisation "Etat islamique", au Yémen, en Libye ou en Ukraine sous la bannière de l'OSCE. La Suisse a par ailleurs contribué activement à la mise sur pied de l'Agenda 2030 de développement durable, adopté à l'ONU au mois de septembre 2015. Nous noterons finalement qu'un chapitre du présent rapport est consacré à la réponse du Conseil fédéral au postulat Aeschi (udc, ZG), "La Suisse à l'heure de l'Asie".³

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.12.1992
ANDRÉ MACH

Une semaine après le rejet helvétique, **le peuple liechtensteinois a accepté par 56% des voix le traité EEE**. Avec ce résultat, la Suisse s'est ainsi retrouvé le seul pays de l'AELE à avoir refusé la participation à l'EEE. Comme en Suisse, les autorités politiques et les milieux économiques de la principauté s'étaient engagés en faveur de la ratification de l'accord. Le gouvernement avait constamment plaidé pour une intégration européenne conjointe avec la Suisse. Suite au non helvétique, le chef du gouvernement, ainsi que le prince avaient pris position en faveur d'une participation indépendante à l'EEE. L'acceptation du traité par le Liechtenstein devra nécessiter une renégociation de l'union douanière qu'il entretenait avec la Suisse; une première réunion entre les autorités des deux pays a eu lieu à la fin de l'année. ⁴

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 17.10.1990
AMANDO AMMANN

Im Oktober 1990 empfangen Bundespräsident Arnold Koller und Aussenminister Felber **Fürst Hans-Adam II und Fürstin Marie** von und zu Liechtenstein in St. Gallen zum Staatsbesuch. Per Sonderzug ging es nach Bern, wo der Bundesrat in corpore die liechtensteinische Delegation begrüßte. In den informellen Gesprächen in der Wandelhalle thematisierte man die rasch fortschreitende europäische Integration, welche auch die schweizerisch-liechtensteinische Beziehung vor neue Herausforderungen stellen werde. Dies verdeutlichten die Aussagen der liechtensteinischen Gäste, wonach Liechtenstein erklärtermassen dem EWR beitreten wolle und dies eine Modifikation des Zollvertrags zur Folge hätte. ⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 19.10.1990
BRIGITTE CARETTI

La visite d'Etat effectuée, durant trois jours en octobre, **par le couple princier du Liechtenstein** – le prince Hans Adam II et son épouse – s'inscrit dans les relations de bon voisinage. ⁶

MOTION

DATUM: 19.03.1993
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

Suite aux votes divergents de la **Suisse** et du **Liechtenstein** sur l'EEE, un groupe de travail commun a été mis sur pied afin de préparer une **révision du traité de l'union douanière** qui lie les deux pays. Par ailleurs, le Conseil national a transmis comme postulat une motion Ruffy (ps, VD) qui prie le Conseil fédéral d'ouvrir une ambassade suisse au Liechtenstein en raison du caractère nouveau des rapports entre les deux pays. ⁷

VERORDNUNG / EINFACHER BUNDESBESCHLUSS

DATUM: 13.12.1994
LIONEL EPERON

Suite aux votes contraires de la Suisse et du Liechtenstein sur l'EEE, les autorités des deux pays ont signé un **nouvel accord douanier** permettant à la Principauté d'adhérer à l'EEE tout en maintenant ses frontières ouvertes avec la Confédération. Principal objet des négociations, le trafic des marchandises entre les deux pays reste entièrement libre. Les nouvelles règles en la matière interdisent en revanche à la Suisse de faire transiter des marchandises par le Liechtenstein à destination ou en provenance des pays membres de l'EEE. D'autres accords bilatéraux ont parallèlement été élaborés dans les domaines de la reconnaissance et de l'exécution de décisions judiciaires, de brevets d'invention, de poste et télécommunications ainsi que de police des étrangers. L'adaptation des relations conventionnelles entre la Confédération et la Principauté a été acceptée sans difficulté par les Chambres fédérales.
(c.f. aussi: le groupe de travail commun mis sur pied en 1993 pour préparer une révision du traité de l'union douanière) ⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Au début de l'année, Pascal Couchepin a entrepris un voyage de cinq jours en **Corée du Sud** accompagné par une importante délégation d'industriels et de financiers. Lors de cette visite, le ministre de l'économie a signé un mémorandum d'entente sur la coopération économique. De retour en Suisse, il a déclaré avoir été surpris par la formidable puissance industrielle de ce pays mais s'interroger sur la concrétisation de la libéralisation économique accomplie au plan législatif. Flavio Cotti s'est rendu en Roumanie pour une visite officielle d'un jour et a assuré les autorités de Bucarest du soutien de la Suisse à la candidature roumaine pour la présidence de l'OSCE en 2001. Le ministre des transports Moritz Leuenberger a rencontré ses homonymes européens à Varsovie. Au cours d'une visite de travail de deux jours, Arnold Koller et le ministre

hongrois de l'intérieur Sandor Pinter ont signé à Budapest un accord de lutte contre la criminalité. Pour sa part, Ruth Metzler s'est rendu pour des visites de politesse successivement au Liechtenstein, en Autriche, en France, en Italie, puis en Allemagne. A l'occasion de ce dernier voyage, elle a signé avec le ministre de l'Intérieur Otto Schily, une déclaration visant à renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de la lutte contre la criminalité organisée. Pascal Couchepin a effectué une visite de six jours au **Brésil** accompagné d'une délégation mixte. Il y a rencontré le président Fernando Henrique Cardoso et s'est exprimé en faveur de davantage d'échanges avec le Mercosur, notamment à travers l'AELE. Directement après, le ministre de l'économie helvétique a entamé une visite de trois jours aux USA où il s'est entretenu de coopération économique avec plusieurs personnes de l'administration Clinton. La présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss, s'est déplacée en automne à Helsinki où elle a rencontré le président finlandais Martti Ahtisaari.⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2002
ROMAIN CLIVAZ

Joseph Deiss s'est rendu au Kosovo pour une visite de travail. Il y a notamment rencontré le représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, Michael Steiner, Chef de la Mission des Nations Unies. Outre son voyage d'avril (voir infra) en Asie centrale, il a également visité l'Asie du Sud et a été reçu au Bhoutan, au Pakistan, et en Inde. Ces deux derniers pays sont des pays prioritaires de la DDC, mais la coopération a été limitée ces dernières années à la suite de la reprise des essais nucléaires. Un bref passage de 8 heures à Kaboul lui a donné l'occasion de se rendre compte personnellement de la situation. Le ministre des affaires étrangères s'est également rendu au Japon, principal partenaire économique de la Suisse en Asie. En déplacement en Fédération de Russie il a rencontré son homologue russe et s'est entretenu sur la poursuite de la coopération humanitaire, technique et financière. La visite officielle de travail en Iran a permis de rencontrer le président Khatami, d'écouter son avis sur la situation dans la région et de signer une convention de double imposition avec la République islamique. Lors d'une courte visite chez le voisin du Liechtenstein, Joseph Deiss a abordé les implications des négociations bilatérales en cours sur les places financières respectives.¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Christoph Blocher** a effectué plusieurs visites à l'étranger au cours de l'année sous revue. Il s'est notamment rendu en mars à Washington auprès de son homologue américain Alberto Gonzales. Il a saisi cette occasion pour réaffirmer l'engagement de la Suisse aux côtés des Etats-Unis dans la guerre contre le terrorisme. Il a également effectué une visite en Lettonie au mois de mai et y a rencontré le ministre de l'intérieur letton Eriks Jekabsons. Les deux pays ont signé un accord bilatéral de coopération policière. En fin d'année, Christoph Blocher a effectué un voyage de six jours en Europe de l'Est. Il a signé des accords bilatéraux de coopération policière avec ses homologues roumain, macédonien et albanais. Il s'est ensuite rendu à Bregenz, où il a rencontré son homologue autrichienne, ainsi que le ministre de l'intérieur du Liechtenstein. Les trois ministres ont signé un accord sur l'échange d'informations dans le domaine de l'asile.¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2005
ELIE BURGOS

Au mois d'octobre, le conseiller fédéral **Moritz Leuenberger**, le chef du DETEC, a rencontré ses homologues allemand, autrichien et liechtensteinois à Vaduz, afin de s'entretenir sur des questions environnementales. Le conseiller fédéral s'est également rendu au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) à Tunis en novembre. Son discours, critique envers la situation des droits de l'homme en Tunisie, a été censuré, à l'instar de celui de Samuel Schmid.¹²

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 02.11.2005
ELIE BURGOS

La Suisse et la Principauté de Liechtenstein ont conclu un **accord sur l'assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave**.¹³

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 16.12.2005
ELIE BURGOS

L'**accord** entre la Confédération suisse et la Principauté de Liechtenstein concernant la coopération dans le cadre des **systèmes d'information suisses sur les empreintes digitales et les profils d'ADN** a été adopté par les chambres.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

Au mois de février, le conseiller fédéral **Christoph Blocher** s'est rendu à Paris, où il a rencontré le ministre français de la justice Pascal Clément. Il s'est ensuite rendu à Washington auprès de l'Attorney General Alberto Gonzales, avec lequel il a signé un accord de coopération en matière de coopération policière. Sur invitation du ministre de l'intérieur du Liechtenstein, il s'est rendu à Vaduz, où il a rencontré ses homologues allemand et autrichien, également invités. Les discussions multipartites ont porté principalement sur la coopération en matière de sécurité entre les quatre pays voisins. Le conseiller fédéral s'est rendu, sur invitation du ministre turc de la justice Cemil Cicek, à un symposium organisé à l'occasion des 80 ans du Code civil turc (repris du Code civil suisse). Outre son homologue turc, Christoph Blocher a également rencontré le ministre turc de l'intérieur. En visite officielle à Moscou à la mi-octobre, le chef du DFJP a notamment rencontré le ministre russe de la justice, Wladimir Ustinow. Dans le cadre d'une visite en Slovaquie peu de temps après, Christoph Blocher a signé, à Bratislava, un accord de réadmission avec le ministre de l'intérieur slovaque Robert Kalinak. En fin d'année, le conseiller fédéral s'est rendu au Chili, où il a signé un accord semblable avec le ministre chilien de l'intérieur, Belisario Velasco.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2006
ELIE BURGOS

Suite à son élection au mois de juin, la conseillère fédérale **Doris Leuthard** a effectué une première visite à l'étranger au mois de septembre. Elle s'est rendue à Paris, où elle a rencontré la ministre française de l'agriculture et de la pêche, Christine Bussereau, ainsi que Christine Lagarde, la ministre déléguée au commerce extérieur. Les discussions ont porté en grande partie sur la question de la conclusion d'un accord de libre-échange agricole entre la Suisse et l'UE. Elle s'est ensuite rendue à Vaduz, au Liechtenstein, où elle a rencontré plusieurs ministres de la Principauté. Lors d'une visite à Berlin au mois d'octobre, la nouvelle cheffe du DFE a rencontré son homologue allemand Michael Glos. Les parties se sont notamment engagées en faveur de la poursuite du round de négociations de Doha sur la libéralisation du commerce mondial, dans le cadre de l'OMC. En décembre, la conseillère fédérale s'est tout d'abord rendue en Inde, où elle a rencontré son homologue indien Kamal Nath. Elle a ensuite rencontré Susan Schwab, la représentante de l'administration Bush aux affaires commerciales, lors d'une visite de deux jours à Washington.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 27.09.2006
ELIE BURGOS

Les chambres ont ratifié l'accord avec la Principauté de Liechtenstein sur l'**assistance mutuelle en cas de catastrophe ou d'accident grave**.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.01.2007
ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Doris Leuthard** s'est rendue au Brésil en début d'année, où elle a signé un protocole d'entente entre les deux pays avec le ministre brésilien des affaires étrangères, qui permettra de faire baisser les droits de douane appliqués aux produits suisses. Elle a ensuite effectué une visite de travail deux jours à Vienne. Elle y a rencontré le ministre de la santé, de la famille et de la jeunesse, avec qui elle a discuté de la compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Afrique du Sud et en Tanzanie en compagnie d'une délégation de représentants d'economiesuisse. L'amélioration des conditions-cadres pour les entreprises suisses et les phénomènes de double imposition ont été au centre des discussions. Au mois de juin, la cheffe du DFE a participé à la réunion ministérielle ordinaire de l'AELE à Vaduz, lors de laquelle des discussions ont été menées sur la politique de l'AELE en matière d'accords de libre-échange avec des pays non-membres de l'UE. Suite à un voyage en Chine au mois de juillet, lors duquel Doris Leuthard a tenté d'inciter les entreprises chinoises à investir en Suisse, la conseillère fédérale s'est rendue en Inde, où elle a signé un protocole d'entente avec son homologue indien en matière de protection de la propriété intellectuelle. L'accord en question prévoit la création d'un groupe chargé de plancher sur les questions liées à la prévention de la production, de la distribution et de la vente de produits contrefaits. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue à Oman et dans les Emirats arabes unis dans le cadre d'une mission économique. Elle a notamment signé un accord relatif à l'exonération fiscale des entreprises de navigation aérienne avec les autorités du Sultanat d'Oman. A la mi-novembre, Doris Leuthard s'est rendue à Bruxelles pour participer à la réunion

annuelle du « Joint ECOFIN » réunissant les ministres de l'économie et des finances de l'UE et de l'AELE. La conseillère fédérale s'est ensuite rendue en Italie, dans le cadre d'une visite de travail auprès de son homologue, le ministre italien du développement économique Pier Luigi Bersani. En décembre, la cheffe du DFE, a participé à une réunion informelle de ministres du commerce et de l'économie à Bali, sur l'invitation de la ministre indonésienne du commerce.¹⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2007

ELIE BURGOS

Le conseiller fédéral **Hans-Rudolf Merz** a rencontré le président du gouvernement liechtensteinois, Otmar Hasler, au mois de mars à Vaduz. Ils se sont notamment entretenus de questions fiscales et de la surveillance des marchés financiers. Il s'est ensuite rendu à Berlin, où il a rencontré le ministre allemand des finances Peer Steinbrück dans le cadre d'une visite de travail. Les questions de politique budgétaire et fiscale concernant la Suisse et l'Allemagne, ainsi que des questions financières internationales d'intérêt commun ont été au centre des discussions. Au mois de décembre, il s'est rendu à Washington D.C. afin de représenter la Confédération à l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et du groupe de la Banque mondiale.¹⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 21.11.2007

ELIE BURGOS

Durant l'année sous revue, le Conseil fédéral a également présenté son message relatif à la modification de l'**Accord** du 19 décembre 1996 **sur l'assurance directe** entre la Confédération suisse et la Principauté de Liechtenstein. Cet accord vise à lever certains obstacles et à instaurer la libre circulation des services ainsi que la liberté d'établissement pour les intermédiaires d'assurance.²⁰

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 21.12.2007

ELIE BURGOS

Le Conseil fédéral a présenté son message relatif à l'Accord entre le Conseil fédéral suisse et le gouvernement de la Principauté de Liechtenstein concernant la **prise en charge du fonds de garantie liechtensteinois**, qui prévoit que les tâches de ce fonds de prévoyance professionnelle soient entièrement prises en charge par le fonds de garantie LPP suisse. Si le Conseil des Etats a adopté cet accord à l'unanimité, il n'en a pas été de même au Conseil national. En effet, une minorité de la commission emmenée par Roland Borer (udc, SO) a proposé de ne pas entrer en matière sur cet objet. Malgré le fait que les députés ont été sensibles aux arguments de la majorité de la commission, les inquiétudes de la minorité de la commission ont été reprises dans une nouvelle intervention parlementaire (objet 07.3766). Les députés ont finalement adopté l'accord en question, par 110 voix contre 28, une partie de l'UDC s'y opposant toutefois.²¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2008

ELIE BURGOS

La conseillère fédérale **Eveline Widmer-Schlumpf** a participé à une rencontre trilatérale avec les ministres de l'intérieur de l'Autriche et de la Principauté de Liechtenstein à Vaduz au mois d'avril. Elle y a signé trois accords, dont un sur le renforcement de la coopération transfrontalière. A l'initiative du Liechtenstein, elle a également participé, au mois de septembre, à la première rencontre entre les ministres de la justice des trois pays. Fin octobre, la conseillère fédérale s'est rendue au Luxembourg, afin de participer à une réunion du Comité mixte de Schengen relative à l'avancement du système d'information SIS II. Elle a enchaîné avec une visite de deux jours en Bosnie-Herzégovine. Elle y a signé un accord de réadmission et un accord prévoyant l'octroi facilité de visas avec son homologue Tarik Sadovic. La cheffe du DFJP s'est ensuite rendue en Bulgarie pour une visite de deux jours au mois de novembre. Elle a rencontré le ministre bulgare de l'intérieur, Mihail Mikov, avec qui elle a signé un accord de réadmission révisé. Eveline Widmer-Schlumpf a également participé à la Conférence ministérielle euro-africaine à Paris. Un programme de coopération dans le domaine des migrations y a été adopté.²²

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 13.06.2008

ELIE BURGOS

Les chambres ont traité durant l'année sous revue de l'arrêté fédéral portant approbation de l'**Accord** entre la Suisse et le Liechtenstein modifiant l'accord du 19 décembre 1996 **sur l'assurance directe entre la Confédération suisse et la Principauté de Liechtenstein**. L'arrêté a été adopté sans discussion par 154 voix contre 2 au Conseil national et à l'unanimité au Conseil des Etats. En vote final, les deux conseils l'ont approuvé à l'unanimité.²³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 26.11.2008
ELIE BURGOS

Une rencontre entre le Président de la Confédération et les **présidents allemand, autrichien, ainsi que le Prince Alois de la Principauté du Liechtenstein** a eu lieu en novembre. La crise financière a été au centre des discussions.²⁴

BUNDESRATSGESCHÄFTDATUM: 28.05.2009
AMANDO AMMANN

Im Februar 2009 hatte der Bundesrat die Botschaft zum **Rahmenvertrag «Polizeiliche Zusammenarbeit im Grenzraum Schweiz und Fürstentum Liechtenstein»** verabschiedet, um dadurch die Kooperation im Bereich des Visumsverfahrens, der Einreise und des Aufenthalts zu koordinieren.

Das Schweizer Stimmvolk hatte im Juni 2005 das Abkommen zwischen der Schweiz, der EU und der Europäischen Gemeinschaft über die Assoziierung zu Schengen und Dublin gutgeheissen. Da Liechtenstein den beiden Abkommen nachträglich ebenfalls beitrug, wurde eine aktuellere Rechtsgrundlage für die polizeiliche Zusammenarbeit im Grenzbereich nötig. Zudem sorgte das Inkrafttreten des Bundesgesetz über die Ausländerinnen und Ausländer Anfang 2008 für weiteren Bedarf, die bilateralen Beziehungen den gegebenen Umständen anzupassen.

Im Vorfeld der Debatte im Nationalrat in der Sommersession 2009 behandelte die SPK-NR das Geschäft und beantragte einstimmig, der Genehmigung des Rahmenvertrags zuzustimmen. Die Kommission hielt es für unabdingbar, die veralteten Grundlagen der bilateralen Beziehungen mit Liechtenstein zu erneuern. Der Nationalrat folgte der Empfehlung seiner Kommission und nahm die Vorlage in der Detailberatung diskussionslos und einstimmig an.²⁵

BUNDESRATSGESCHÄFTDATUM: 12.06.2009
AMANDO AMMANN

Ebenfalls noch in der Sommersession 2009 setzte sich der Ständerat mit dem Geschäft zum **Rahmenvertrag «Polizeiliche Zusammenarbeit im Grenzraum Schweiz und Fürstentum Liechtenstein»** auseinander. Wie auch die SPK-NR setzte sich die SPK-SR einstimmig für eine Annahme der Vorlage ein. Auch die ständerätliche Kommission argumentierte, dass die geltenden Rechtsgrundlagen veraltet und unzureichend seien. In der Vernehmlassung hätten sich ausserdem alle Beteiligten positiv dazu geäussert. Daher überraschte es nicht, dass auch der Ständerat das Geschäft ohne Gegenstimme annahm.

Gleiches ereignete sich in der Schlussabstimmung, in welcher der Nationalrat dem neuen Rahmenvertrag mit 192 und der Ständerat mit 43 Stimmen (jeweils ohne Gegenstimmen und Enthaltungen) zustimmten.²⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au mois de février, **Hans-Rudolf Merz** a participé à une rencontre confidentielle des ministres des finances suisse, allemand, luxembourgeois et liechtensteinois à Luxembourg. Cette rencontre a fait suite à la réunion du mois de mars de l'année précédente qui avait permis d'harmoniser la position des intervenants face aux attaques du G20 contre le secret bancaire. Au mois de mars, il est allé à Berlin dans le cadre de la résolution du conflit relatif aux données volées. Il a rencontré le ministre allemand des finances, Wolfgang Schäuble, afin de parapher une nouvelle CDI (voir supra). En octobre, il s'est rendu à Washington pour l'Assemblée générale du FMI, lors de laquelle il a défendu le siège helvétique. Celui-ci est menacé par la réforme visant à redistribuer le pouvoir vers les pays émergents. Il a mis en avant l'importance de la place financière et économique, le rôle du franc et la contribution financière de la Suisse à l'organisation. Il a ensuite signé une déclaration d'ouverture de négociations sur la fiscalité à Londres. Il a ainsi rencontré le chancelier de l'échiquier, Georges Osborne, et le ministre délégué aux questions fiscales, David Gauke. Il est retourné à Berlin pour signer une déclaration similaire ainsi qu'une nouvelle CDI avec le ministre des finances, Wolfgang Schäuble. Ces deux signatures sont intervenues sur fond de conflits avec l'Allemagne relatif aux données volées et avec l'UE relatif à la question fiscale.²⁷

BUNDESRATSGESCHÄFTDATUM: 14.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil fédéral a présenté son message portant approbation de l'accord entre la Suisse et le Liechtenstein relatif à l'**attribution d'organes** destinés à une transplantation. Il permet de traiter sur un pied d'égalité les personnes domiciliées au Liechtenstein et en Suisse lors de l'attribution d'organes. L'accord avait été signé à la fin de l'année précédente et est entré en vigueur à titre provisoire en avril 2010. Le Conseil national l'a approuvé à l'unanimité en décembre de l'année sous revue.²⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Im Januar traf Bundespräsidentin **Micheline Calmy-Rey** bei einem Besuch in Berlin Bundeskanzlerin Angela Merkel. Im Zentrum der Gespräche stand die Schweizer Haltung zum Steuerstreit mit der EU und zum bilateralen Weg. Ebenfalls traf sich Calmy-Rey mit Bundespräsident Christian Wulff, mit dem deutschen Aussenminister Guido Westerwelle sowie mit Wirtschaftsminister Rainer Brüderle. Anfang Februar folgte die Aussenministerin der Einladung Ungarns und traf in Budapest den ungarischen Staatspräsidenten Pál Schmitt sowie den Aussenminister János Martonyi. Da Ungarn damals die EU präsidierte, standen die bilateralen Beziehungen zwischen der Schweiz und der EU im Zentrum des Besuchs. Der Bilateralismus mit der EU war ebenfalls ein zentraler Bestandteil der Gespräche, welche Bundespräsidentin Calmy-Rey im Februar in Brüssel mit dem Präsidenten des Europäischen Rates, Herman Van Rompuy, mit EU-Kommissionspräsident José Manuel Barroso sowie mit dem Präsidenten des Europäischen Parlaments Jerzy Buzek führte. Im selben Monat stattete die Bundesrätin dem spanischen König Juan Carlos I. einen offiziellen Besuch ab. Das Treffen diente unter anderem der Vorbereitung des königlichen Besuchs in der Schweiz im Mai. Im März stattete die Bundespräsidentin Aserbaidzschan einen offiziellen Besuch ab. Anfang April weilte sie zur Eröffnung der Schweizer Botschaft in Eriwan, der Hauptstadt Armeniens. Mitte desselben Monats traf die Bundespräsidentin in Wien den österreichischen Bundespräsidenten Heinz Fischer sowie Bundeskanzler Werner Faymann. Sie nutzte zudem die Gelegenheit für einen Besuch beim Direktor der Internationalen Atomenergiebehörde (IAEA). Ende Mai besuchte die Aussenministerin in Tiflis die politische Führung Georgiens. Anfang Juni wurde sie vom italienischen Premierminister Silvio Berlusconi in Rom empfangen, mit welchem sie vor allem über Steuerfragen diskutierte. Dabei drückte sie ihr Missfallen über die italienische Haltung im Steuerstreit aus. Italien hatte die Schweiz aufgrund ihres Steuerregimes auf eine schwarze Liste gesetzt und übte insbesondere auf den Tessiner Finanzplatz Druck aus. Mitte des Monats stattete die Bundesrätin Polen einen offiziellen Besuch ab, welches Anfang Juni von Ungarn die EU-Ratspräsidentschaft übernommen hatte. Dementsprechend stand wiederum das Verhältnis Schweiz-EU im Zentrum des Gesprächs. Ende Juni besuchte Micheline Calmy-Rey aufgrund des 100-jährigen Jubiläums der diplomatischen Beziehungen zwischen Rumänien und der Schweiz Bukarest. Zusammen mit Bundesrat Schneider-Ammann traf die Bundespräsidentin Mitte Juli den russischen Präsidenten Dimitri Medwedew zwecks Einweihung einer Zement-Fabrik von Holcim im russischen Kolomna. Dabei wurden diverse bilaterale und multilaterale Fragen diskutiert. Anfang August bereiste die EDA-Chefin Kenia und besuchte dabei ein UNHCR-Flüchtlingslager, welches mehrere hunderttausend Menschen beherbergt, die das von einer schweren Hungersnot betroffene Gebiet am Horn von Afrika verlassen mussten. In Vaduz traf Micheline Calmy-Rey Ende September am traditionellen Vierländertreffen die deutschen und österreichischen Bundespräsidenten Christian Wulff und Heinz Fischer sowie Fürst Alois von Liechtenstein. Ebenfalls Ende September nahm sie in Tunis am Task-Force-Treffen EU-Tunesien teil, das die europäischen Unterstützungsmöglichkeiten für eine nachhaltige Demokratisierung des Landes aufzeigen sollte. Auf Einladung der Aussenpolitischen Kommission des Europäischen Parlaments besuchte Micheline Calmy-Rey im Oktober Brüssel und erläuterte dem Parlament die Ziele der Schweizer Aussenpolitik. Mitte November stattete die Magistratin Kroatien einen offiziellen Besuch ab und wurde in Zagreb vom kroatischen Präsidenten Ivo Josipovic empfangen. Ebenfalls im November reiste sie nach Serbien, wo sie mit der politischen Führung des Landes zusammentraf. Den letzten Besuch im Ausland in ihrem Amtsjahr als Bundespräsidentin stattete Micheline Calmy-Rey der Türkei ab, wo sie in Ankara Präsident Abdullah Gül traf.²⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Im März besuchte Bundesrat **Ueli Maurer** den liechtensteinischen Innenminister Quaderer zwecks Vertiefung des bilateralen Sicherheitsdialogs der beiden Länder. Ende Juni stattete der Verteidigungsminister seinem schwedischen Amtskollegen in Stockholm einen Besuch ab. Dabei standen verschiedene Themen auf der Gesprächsagenda, unter anderem die Kooperation der beiden Staaten in Korea und die Umstellung des schwedischen Militärs von der Miliz- zur Berufsmarine. Mitte Juli bereiste er Südkorea und China. In Seoul diskutierte der Magistrat mit dem südkoreanischen Verteidigungsminister über eine vertiefte Kooperation der beiden Länder im Ausbildungs- und Rüstungsbereich. Aus dem gleichen Grund führte der Bundesrat in Peking Gespräche mit dem Verteidigungsminister Chinas. Im November stattete Ueli Maurer zwecks bilateraler Gespräche im Bereich der militärischen Zusammenarbeit dem deutschen Verteidigungsminister Thomas de Maizière in Berlin einen offiziellen Besuch ab.³⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2011
ANITA KÄPPELI

Bundesrätin **Simonetta Sommaruga** nahm Anfang März im Wien am Treffen mit Vertretern Österreichs, Deutschlands und Liechtensteins teil. Dabei unterzeichnete sie mit Österreich ein Abkommen zu grenzüberschreitenden Rettungsflügen. Im Mai traf sie sich in Brüssel mit dem EU-Innenministerrat und diskutierte die durch die Demokratisierungsbewegungen in Ländern Nordafrikas und des Nahen Ostens entstandenen Herausforderungen für die Schengen-Staaten. Die Vorsteherin des Eidgenössischen Justiz- und Polizeidepartements (EJPD) war im Juni am Treffen der für Schengen zuständigen europäischen Minister in Luxemburg beteiligt. Dabei waren die beiden Beitrittskandidaten Bulgarien und Rumänien ein Thema, welchen trotz Fortschritten der Beitritt noch verwehrt blieb. Im Juli nahm Sommaruga an einem informellen EU-Innenministertreffen in Polen teil. Im Zentrum der Gespräche standen dabei das Schengen/Dublin-System und der Schutz der EU-Aussengrenzen. Die Vorsteherin des EJPD traf sich im September in Rom mit dem italienischen Innenminister Maroni zu Gesprächen über das Dublin-Verfahren sowie das gemeinsame Vorgehen bei der Bewältigung der durch die politischen Unruhen im arabischen Raum ausgelösten Flüchtlingsströme. Die Magistratin reiste Ende Oktober auf Einladung des deutschen Innenministers zu einem Arbeitsbesuch nach Berlin, wo sich die beiden Regierungsvertreter auf eine beschleunigte Kooperation bei Dublin-Asylfällen verständigten. Anfang November informierte sie sich in den Niederlanden über die Funktionsweise des niederländischen Asylverfahrens und traf den für diesen Bereich zuständigen Minister. Ende desselben Monats besuchte die Justizministerin Bukarest, wo sie mit dem rumänischen Innenminister Igas die Zusammenarbeit der beiden Länder in der Bekämpfung des Frauen- und Kinderhandels vorantrieb.³¹

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 18.03.2011
ANITA KÄPPELI

Die Vereinbarung mit Liechtenstein über die **Zuteilung von Organen zur Transplantation** wurde vom Ständerat im Frühjahr gutgeheissen. Der Nationalrat hatte dem Entwurf des Bundesrates bereits am Ende des vorangehenden Jahres zugestimmt. Die Vereinbarung stellt Personen mit Wohnsitz in Liechtenstein bei der Transplantation von Organen denjenigen mit Schweizer Wohnsitz gleich. Im Gegenzug verpflichtete sich das Fürstentum, auf seinem Hoheitsgebiet ein gleiches Meldesystem für potentielle Organspender einzuführen sowie sich finanziell an den administrativen Kosten des Systems zu beteiligen.³²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 29.08.2011
ANITA KÄPPELI

Ende August empfing Aussenministerin Calmy-Rey in Bern ihren österreichischen Amtskollegen **Michael Spindelegger** und ihre liechtensteinische Amtskollegin **Aurelia Frick**. Die Dreiländergespräche drehten sich unter anderem um die Beziehungen mit der EU und die Entwicklung in Nordafrika und dem Nahen Osten.³³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

Pour sa première visite officielle à l'étranger, **Didier Burkhalter**, nouveau chef du département fédéral des affaires étrangères s'est rendu en Autriche afin d'effectuer une première prise de contact avec son homologue autrichien. Au mois de février, il s'est envolé pour Londres où s'est tenue la conférence internationale sur la Somalie. Une rencontre avec le chef de la diplomatie allemande, Guido Westerwelle, s'est déroulée dans le courant du mois de mars, l'occasion d'aborder la politique européenne, les relations bilatérales et la présidence suisse de l'OSCE en 2014. Didier Burkhalter a accompagné la présidente à Bruxelles pour trouver des solutions aux questions institutionnelles et fiscales. Le conseiller fédéral s'est ensuite déplacé au deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire en Corée du Sud. En parallèle, il a rencontré le ministre des affaires étrangères et du commerce sud-coréen, Kim Sung-Hwan. Cette rencontre a marqué le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la Suisse. En mai, Didier Burkhalter a participé au sommet de l'OTAN à Chicago. Puis en été, il s'est rendu consécutivement au Liban, à Chypre et en Grande-Bretagne. Au Liban, le chef de la diplomatie suisse a exprimé son soutien face aux défis de la crise syrienne. A Chypre, les discussions ont également été centrées sur la situation au Moyen-Orient, ainsi que sur la politique européenne, Chypre assurant la présidence tournante de l'Union européenne. La visite à Londres s'est insérée dans une stratégie d'intensification des relations entre les deux pays. Vaduz a ensuite reçu le conseiller fédéral à l'occasion d'une rencontre des ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, l'Autriche et du Liechtenstein afin de renforcer la coopération et les échanges entre les quatre pays. Au mois de septembre, le ministre s'est rendu à Paris et Rome. Ces visites ont eu pour but de présenter les propositions suisses pour résoudre les problèmes institutionnels avec l'UE, ainsi que de discuter des dossiers fiscaux. La rencontre avec le gouvernement italien a été l'occasion de se pencher sur la

coopération transfrontalière. Le conseiller fédéral s'est ensuite rendu à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Puis, il a effectué une visite en Espagne pour présenter la politique européenne de la Suisse et discuter de la situation en Syrie avec son homologue espagnol. En octobre, Didier Burkhalter a participé à la Conférence ministérielle de la Francophonie à Kinshasa où il a présenté le bilan de la présidence suisse (2010-2012). Ce passage en RDC a été suivi d'un déplacement au Burundi, où le conseiller fédéral a pu étudier les différents projets issus de la stratégie du DFAE dite des Grands lacs, et d'un dernier déplacement en Egypte. Le chef de la diplomatie suisse s'est ensuite rendu à Moscou dans le courant du mois d'octobre suite au renforcement des relations bilatérales avec la Russie depuis 2007. En plus des questions économiques, la présidence russe du G20 (2013), la présidence suisse de l'OCDE (2014), la situation en Syrie et dans le Caucase, ainsi que le rôle de médiateur de la Suisse dans les relations entre la Russie et la Géorgie ont été abordés. A la fin du mois d'octobre, Didier Burkhalter a entamé un grand voyage en Asie. Il a tout d'abord inauguré la nouvelle ambassade de Suisse au Myanmar. Cette inauguration a marqué la première visite officielle d'un ministre suisse dans ce pays. Il a ensuite rejoint la présidente de la Confédération au Laos pour le Sommet du Forum Asie-Europe (ASEM), suite auquel il s'est envolé pour l'Indonésie au 5e Forum de Bali pour la démocratie, l'occasion de rencontrer son homologue indonésien. Ce voyage asiatique s'est terminé par une conférence régionale des ambassadeurs en Thaïlande. En novembre, Bruxelles a accueilli la réunion des ministres des finances et de l'économie de l'UE et de l'AELE, l'occasion pour Didier Burkhalter de représenter la Suisse et d'aborder la thématique des régulations des marchés financiers. Puis, le ministre a pris part à la conférence ministérielle de l'OSCE à Dublin. En 2014, l'organisation sera présidée par la Suisse. En décembre s'est tenu le Forum mondial contre le terrorisme à Abou Dhabi, auquel a participé le ministre suisse. Cette rencontre a été marquée par la signature du mémorandum d'Alger par la Suisse. Ce dernier vise à renforcer la lutte contre le terrorisme, le soutien aux victimes, ainsi qu'à renoncer à verser les rançons demandées lors de prises d'otages.³⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 07.03.2012
EMILIA PASQUIER

En mars, les chambres ont adopté à l'unanimité un arrêté fédéral concernant l'**approbation des modifications de la Liste LIX-Suisse-Liechtenstein** dans le domaine des produits des technologies de l'information.³⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 13.04.2012
EMILIA PASQUIER

Les questions fiscales et financières internationales ont été au cœur de la rencontre entre le chef du gouvernement de la Principauté de Liechtenstein **Klaus Tschütscher** et la présidente de la Confédération.³⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 29.06.2012
EMILIA PASQUIER

La ministre des affaires étrangères de la Principauté du Liechtenstein Aurelia Frick et son homologue suisse se sont rencontrés à Berne. Ils se sont penchés sur la question de leur relation à l'UE, ainsi que sur l'actualité internationale.³⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 07.09.2012
EMILIA PASQUIER

La **ministre suisse de l'environnement a invité ses homologues germanophones** au pied du glacier de Morteratsch (GR) à l'occasion de leur rencontre annuelle.³⁸

MOTION

DATUM: 10.10.2012
EMILIA PASQUIER

Une motion Müller (plr, SG) a été acceptée par la chambre basse au cours de l'année sous revue. Le radical-libéral prie le Conseil fédéral d'entamer des négociations avec Liechtenstein afin de conclure une **CDI** en tenant compte de l'imposition des rentes AVS.³⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.10.2012
EMILIA PASQUIER

Macolin (BE) a reçu la visite du **chef du gouvernement du Liechtenstein Klaus Tschütscher**, suite à l'invitation du conseiller fédéral Ueli Maurer. Les deux hommes se sont entretenus notamment sur la collaboration transfrontalière en matière de sécurité.⁴⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 14.12.2012
EMILIA PASQUIER

Les chambres fédérales ont approuvé l'accord avec la Principauté du Liechtenstein concernant la **circulation transfrontalière d'armes à feu**. Bien que la Suisse et le Liechtenstein forment un unique territoire douanier, l'adhésion du Liechtenstein à l'espace Schengen requiert notamment que la circulation des armes soit conforme à la directive de l'UE. Conjuguant la conformité aux directives de l'UE avec les acquis de la longue coopération helvético-liechtensteinoise, l'accord a été accepté à l'unanimité par les deux chambres.⁴¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Président de la Confédération en 2013, le ministre de la défense, de la protection de la population et des sports **Ueli Maurer** a effectué son premier voyage à l'étranger en Allemagne, où il a pris part à la 49e Conférence de Munich sur la sécurité. Toujours en hiver, une rencontre informelle a été organisée entre le président autrichien et Ueli Maurer lors des championnats du monde de ski alpin à Schladming. Puis, le président s'est rendu à Vaduz où il a signé une déclaration d'intention visant à intensifier la collaboration en matière de sécurité. Au Vatican, Ueli Maurer a assisté à la cérémonie d'assermentation des gardes suisses, avant d'être reçu par le Pape François. En juin, il a effectué une visite officielle en Lituanie où il a rencontré la présidente Dalia Grybauskaitė. C'est ensuite le président chinois Xi Jinping qui a accueilli le conseiller fédéral pour un séjour de trois jours en Chine. De retour en Europe, Ueli Maurer s'est rendu à Innsbruck pour la rencontre quadripartite des chefs d'Etat comprenant l'Autriche, l'Allemagne, le Liechtenstein et la Suisse. Accompagné de Didier Burkhalter, le ministre zurichois a participé à la 68e session de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. C'est finalement le Kosovo qui a accueilli Ueli Maurer dans le courant du mois de novembre.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

En janvier, le ministre des affaires étrangères, **Didier Burkhalter**, s'est rendu à Rome afin de rencontrer son homologue italien Giulio Terzi. Les deux hommes ont inauguré le premier « Forum sur le dialogue Italie-Suisse » qui vise à renforcer la coopération entre les deux pays. Le ministre s'est ensuite envolé pour les Balkans où il a rencontré les membres du gouvernement de Bosnie et Herzégovine. Ensuite, il s'est rendu à Belgrade pour discuter des présidences de la Suisse (2014) et de la Serbie (2015) à l'OSCE. L'Irlande a ensuite accueilli le ministre pour des discussions portant sur la politique européenne. Le chef de la diplomatie suisse s'est rendu à Rome à l'occasion de la tournée européenne du secrétaire d'Etat américain John Kerry. Pour inaugurer son entrée dans le groupe « Amis du Yémen », Didier Burkhalter a fait le déplacement à Londres pour participer à une rencontre de ce groupe qui vise à soutenir la transition politique yéménite. La Journée mondiale de l'eau a ensuite emmené le ministre à La Haye pour une conférence internationale. En avril, le chef de la diplomatie suisse a entamé une tournée sud-américaine qui l'a conduit au Chili, au Pérou et en Colombie. Ces voyages lui ont permis de s'entretenir avec les politiques de ces pays, ainsi que de visiter les différents projets soutenus par la Confédération. La Chine a ensuite accueilli le ministre libéral-radical pour une visite de travail centrée sur les questions bilatérales et internationales. Pour célébrer le 50e anniversaire de l'adhésion suisse au Conseil de l'Europe, Didier Burkhalter a prononcé un discours devant l'assemblée parlementaire de Strasbourg. En mai, le ministre s'est rendu en Israël et en Territoire palestinien occupé, confirmant ainsi l'engagement de la Suisse pour une solution à deux Etats au Proche-Orient. L'engagement de la Suisse pour l'interdiction de la peine de mort a ensuite emmené le conseiller fédéral au 5e Congrès mondial contre la peine de mort à Madrid. Avant de présenter les objectifs de la présidence suisse 2014 devant l'OSCE à Vienne, Didier Burkhalter a participé, également à Vienne, à une conférence de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (IEA). Il s'est ensuite rendu à Salzbourg afin de prendre part à la rencontre quadripartite des ministres des affaires étrangères, qui regroupe les ministres allemands, autrichiens, liechtensteinois et suisses. En août, la Lituanie et la Lettonie ont accueilli le ministre neuchâtelois, qui a notamment prononcé son discours du 1er août à Riga. Le ministre a ensuite pris la route de l'est pour une visite de travail en Slovaquie. Sa visite suivante s'est déroulée aux Pays-Bas, où, après avoir rencontré le ministre des affaires étrangères néerlandais, il s'est dirigé vers La Haye pour visiter la Cour pénale internationale et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques. En automne, la visite de Didier Burkhalter au Maroc a marqué la première visite officielle d'un ministre des affaires étrangères dans ce pays. Le neuchâtelois a ensuite participé à l'Assemblée générale de l'ONU, à New York. C'est ensuite l'Océanie, plus précisément l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Vanuatu, qui ont accueilli Didier Burkhalter afin d'aborder tout particulièrement les questions du changement climatique et du développement durable. En tant que nouveau membre de

l'ASEM, la Suisse a été représentée par son ministre des affaires étrangères lors de la rencontre ministérielle à New Dehli. Quelques semaines avant que la Suisse ne prenne la présidence de l'OSCE, Didier Burkhalter a participé au Conseil ministériel de l'organisation à Kiev en décembre.⁴²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2013
EMILIA PASQUIER

Eveline Widmer-Schlumpf, ministre des finances, a représenté la Suisse lors de la réunion des ministres des finances et des directeurs des banques centrales des Etats membres du G20. Invitée par la Russie, la ministre a rencontré le président Vladimir Poutine. Le gouvernement du Liechtenstein a ensuite accueilli la ministre pour une discussion portant sur les marchés financiers et autres thèmes fiscaux. En mars, la ministre grisonne a participé à la rencontre des ministres germanophones des finances à Berlin. L'accord FATCA, la crise de la dette et les relations Suisse-UE se sont dessinés comme les thèmes centraux de cette rencontre. Toujours dans le domaine économique, la ministre s'est rendue à Washington afin de participer à l'assemblée de printemps du FMI et de la Banque mondiale. En juillet, la conseillère fédérale s'est déplacée à Paris pour signer la nouvelle convention suisse contre les doubles impositions en matière de succession. Accompagnée par le président de la BNS Thomas Jordan, Eveline Widmer-Schlumpf s'est rendue à Moscou pour la réunion des ministres des finances et des directeurs des banques centrales des Etats membres du G20. Ces mêmes personnes se sont ensuite rendues à Washington pour prendre part à l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale et à la réunion des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales des Etats membres du G20. Une autre réunion des ministres de l'économie et des finances des pays membres de l'UE et de l'AELE, a ensuite amené la conseillère fédérale à Luxembourg.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 11.04.2013
EMILIA PASQUIER

Fraîchement élu, le nouveau **chef du gouvernement de la Principauté du Liechtenstein Adrian Hasler** s'est rendu à Berne accompagné par la ministre des affaires étrangères. Cette visite a été l'occasion pour les deux pays de confirmer leurs étroites relations.⁴³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 14.05.2013
EMILIA PASQUIER

En avril, la Suisse et la Principauté du Liechtenstein ont signé un **accord d'échange de géoinformations**.⁴⁴

ANDERES

DATUM: 27.05.2013
EMILIA PASQUIER

Eveline Widmer-Schlumpf et le **chef du gouvernement de la Principauté du Liechtenstein Adrian Hasler** se sont rencontrés à Berne afin de discuter des questions financières et de la politique fiscale internationale.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 28.05.2013
EMILIA PASQUIER

Bâle a accueilli la **rencontre quadripartite des ministres de l'économie des pays germanophones**. Les ministres allemands, autrichiens, liechtensteinois et suisses ont échangé leur point de vue sur l'économie mondiale et la conjoncture économique de leur pays respectif.⁴⁵

MOTION

DATUM: 10.09.2013
EMILIA PASQUIER

Le Conseil des États a modifié une motion Müller (plr, SG) qui demande au Conseil fédéral d'engager des négociations avec le Liechtenstein en vue d'une **nouvelle convention de double-imposition** en tenant compte de l'imposition des rentes AVS. Plus précisément, le Conseil des États souhaite que les négociations ne concernent pas l'imposition des frontaliers.⁴⁶

ANDERES

DATUM: 07.10.2013
EMILIA PASQUIER

Marlies Amann-Marxer, **ministre liechtensteinoise** de l'infrastructure, de l'environnement et des sports, **"s'est rendue à Berne"** afin de rencontrer des membres du gouvernement helvétique.⁴⁷

MOTION

DATUM: 10.03.2014
CAROLINE HULLIGER

Lors de la session de printemps, le Conseil national a approuvé la modification de la motion Müller (plr, SG) déposée en 2012 qui demandait au Conseil fédéral de négocier avec le Liechtenstein une **convention générale de double-imposition** qui tienne compte notamment du cas particulier des personnes qui travaillent ou ont travaillé au Liechtenstein tout en vivant en Suisse. En 2012, le Conseil fédéral avait proposé d'adopter la motion, ce que le Conseil national avait fait lors de la session d'été 2012. Lors de la session d'automne 2013, le Conseil des Etats avait modifié la motion afin que les frontaliers ne soient pas concernés par l'imposition.⁴⁸

ANDERES

DATUM: 14.03.2014
CAROLINE HULLIGER

Le 14 mars, la conseillère fédérale **Doris Leuthard s'est rendue au Liechtenstein** où elle s'est entretenue à Vaduz avec le prince héritier Alois de Liechtenstein et Adrian Hasler, le chef du gouvernement de la Principauté de Liechtenstein. Elle a également rencontré des ministres avec lesquels elle s'est entretenue sur les politiques de l'énergie, des transports et de l'environnement.⁴⁹

ANDERES

DATUM: 18.08.2014
CAROLINE HULLIGER

Les 21 et 22 août, le conseiller fédéral Alain Berset a accueilli **les ministres germanophones de la santé**, à savoir les ministres allemand, autrichien et luxembourgeois ainsi que le conseiller d'État de la Principauté de Liechtenstein. Les discussions ont surtout été axées sur l'assurance-qualité dans le système de santé et la promotion de la transparence.⁵⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.03.2015
CAROLINE HULLIGER

La Suisse et le Liechtenstein ont signé un nouvel **accord sur la circulation routière**. Cet accord règle entre autre l'échange de permis de conduire en cas de déménagement.⁵¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.03.2015
CAROLINE HULLIGER

Fin mars, **Alain Berset** s'est déplacé **au Liechtenstein** où il a d'abord rencontré la ministre de la Justice, des Affaires étrangères et de la Culture, Aurelia Frick, avec laquelle il a signé une déclaration d'intention relative à la collaboration entre les deux pays dans le domaine de la formation musicale. Ceci va permettre à la jeunesse liechtensteinoise de participer au programme « Jeunesse et musique ». Ensuite, le chef du DFI s'est entretenu avec le prince héritier Alois von Liechtenstein, le chef du gouvernement Adrian Hasler et le ministre des Affaires sociales Mauro Pedrazzini.⁵²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.05.2015
CAROLINE HULLIGER

Les 27 et 28 mai, la cheffe du DETEC a participé à la **rencontre annuelle des ministres de l'environnement germanophones** à Vaduz. Doris Leuthard et ses homologues ont discuté de la politique et des défis climatiques qui seront au programme lors de la COP 21.⁵³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.06.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 22 juin, Johann Schneider-Ammann a pris part à la **conférence des ministres de l'AELE** à Schaan, au Liechtenstein. Les ministres se sont entretenus sur la politique de libre-échange et sur la relation entre l'AELE et l'Union européenne. Ils ont également signé une déclaration de coopération avec l'Équateur ainsi que le protocole d'adhésion du Guatemala à l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et les pays d'Amérique centrale. À cette occasion, des représentants du Guatemala, du Costa Rica et du Panama s'étaient également déplacés.⁵⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 10.07.2015
CAROLINE HULLIGER

Lors d'une **visite de travail**, le 10 juillet à **Vaduz**, la cheffe du DFF a eu l'occasion de s'entretenir avec le chef du gouvernement de la Principauté du Liechtenstein Adrian Hasler. Les deux ministres ont signé une nouvelle CDI qui entrera en vigueur le 1er janvier 2017, remplaçant ainsi celle du 22 juin 1995, et un accord sur l'assurance des dommages dus à des événements naturels.⁵⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 22.08.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 22 août, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann a accueilli le vice-chef du gouvernement du Liechtenstein et ministre de l'Intérieur, de la Justice et de l'Economie, Thomas Zwiefelhofer. Cette **visite de travail** a donné lieu à des discussions autour du franc fort, des moyens d'améliorer la situation des travailleurs âgés et du renforcement de la formation professionnelle duale. Il a également été question de la recherche et de l'innovation. Deux domaines dans lesquels les deux pays pourraient collaborer encore plus étroitement dans le futur. Le ministre liechtensteinois s'est par ailleurs entretenu avec Eveline Widmer-Schlumpf à propos de la collaboration dans le domaine douanier.⁵⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.08.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 25 août, Eveline Widmer-Schlumpf s'est rendue à Salzbourg où elle a participé à la **réunion de travail informelle des ministres germanophones des finances** en compagnie de son homologue allemand Wolfgang Schäuble, du ministre autrichien Hans Jörg Schelling, du ministre liechtensteinois Adrian Hasler (Liechtenstein) et de Pierre Gramegna, ministre des Finances du Luxembourg.⁵⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 23.11.2015
CAROLINE HULLIGER

Johann Schneider-Ammann a participé à la **Conférence ministérielle de l'AELE** qui s'est tenue le 23 novembre à **Genève**. Il a été question des négociations en cours concernant les accords de libre-échange avec la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam et des accords en vue avec la Turquie, le Canada et le Mexique. Par ailleurs, les ministres de l'AELE ont rencontré l'ambassadeur américain Michael Punke, représentant adjoint au commerce, qui les a informés de l'avancement des négociations de libre-échange entre les Etats-Unis et l'UE.⁵⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 27.11.2015
CAROLINE HULLIGER

Le conseiller fédéral **Ueli Maurer** s'est rendu à **Vaduz** pour un entretien bilatéral avec Thomas Zwiefelhofer, vice-chef du gouvernement liechtensteinois. Il a surtout été question de la coopération des deux pays dans le domaine de la protection de la population.⁵⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 18.03.2016
AUDREY BOVEY

Au mois de mars 2016, le Conseil national et le Conseil des Etats ont tous deux adopté, en vote final, le projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord entre la Suisse et le Liechtenstein** sur l'assurance des dommages dus à des événements naturels exploitée par des entreprises d'assurance privées. Hormis les interventions des rapporteurs de commission et du conseiller fédéral en charge du DFF, l'objet en question n'a suscité aucun commentaire.⁶⁰

BERICHT

DATUM: 15.06.2016
AUDREY BOVEY

Lors de la session parlementaire d'été 2016, le Conseil des Etats et le Conseil national ont tous deux pris acte du **rapport relatif aux activités des délégations permanentes chargées des relations avec les parlements des Etats limitrophes** (49^e législature). Le compte-rendu n'a suscité aucun commentaire.⁶¹

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 17.06.2016
AUDREY BOVEY

Tel que proposé par le message du Conseil fédéral du 28 octobre 2015, les chambres fédérales se sont, au printemps 2016, prononcées simultanément en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation de la **convention entre la Suisse et le Liechtenstein en vue d'éviter les doubles impositions** en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, du projet de modification de la loi fédérale concernant l'exécution des conventions internationales conclues par la Confédération en vue d'éviter les doubles impositions et, finalement, du classement de la motion 12.3046.⁶²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 03.04.2019
AMANDO AMMANN

Unter der Leitung von Bundespräsident Ueli Maurer empfing der Bundesrat im April 2019 **Erbprinz Alois und Erbprinzessin Sophie von und zu Liechtenstein** zu einem zweitägigen Staatsbesuch. Im Zentrum der Gespräche in Bern standen das 100-jährige Jubiläum der bilateralen Beziehungen, europäische Themen wie Migration, Brexit und Finanz-/Steuerfragen sowie die Kooperation der beiden Länder im internationalen Kontext. Den zweiten Tag verbrachte die Delegation in der Westschweiz, wo sie unter anderem die EPFL besuchte.⁶³

Aussenwirtschaftspolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 04.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 4 mars 2019, le Conseil des Etats s'est prononcé à l'unanimité (40 voix) en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et l'Equateur**. Le projet passe au Conseil national.⁶⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 04.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 4 mars 2019, le Conseil des Etats s'est prononcé en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange actualisé** entre les Etats de l'AELE et la Turquie **et de l'accord agricole révisé entre la Suisse et la Turquie**. Avec un résultat de 27 voix pour, 1 contre et 13 abstentions, le sénateur genevois Robert Cramer (verts, GE) est le seul à avoir exprimé son opposition au projet qui, dès lors, passe au Conseil national.⁶⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.06.2019
AUDREY BOVEY

Au mois de juin 2019, le Conseil national s'est à son tour penché sur le projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange actualisé** entre les Etats de l'AELE et la Turquie **et de l'accord agricole révisé entre la Suisse et la Turquie**. La chambre basse s'est dans un premier temps montrée favorable à l'entrée en matière (131 voix pour, 55 contre et 1 abstention), et ce aux dépens de la minorité Molina (ps, ZH), qui proposait aux conseillères et conseillers nationaux de renvoyer le projet au Conseil fédéral, afin que l'arrêté fédéral en question ne soit soumis une nouvelle fois à l'Assemblée fédérale uniquement lorsque le constat d'une amélioration de la situation des droits de l'homme en Turquie aurait été établi (la minorité s'en réfère alors au rapport de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et/ou au rapport de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme). Lors du vote sur l'ensemble, le Conseil national s'est prononcé de manière analogue à la majorité du Conseil des Etats et de la CPE-CN, en acceptant le projet d'arrêté fédéral par 129 voix contre 49 et 6 abstentions.

Les deux chambres ont confirmé l'adoption de la version définitive du texte à l'occasion du vote final du 21 juin 2019.⁶⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.06.2019
AUDREY BOVEY

Au mois de juin 2019, le Conseil national s'est à son tour prononcé sur le projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange entre les États de l'AELE et l'Équateur**. Tout comme la chambre haute, la chambre basse s'est ralliée à la version du projet élaboré par le Conseil fédéral (134 voix pour et 43 abstentions lors du vote sur l'ensemble). La proposition de la minorité Nussbaumer (ps, BL), qui prévoyait l'introduction d'un mécanisme institutionnel basé sur une collaboration entre partenaires sociaux et organisations spécialisées de la société civile afin d'observer la mise en œuvre des dispositions relatives aux normes de travail, aux droits de l'homme ou à la protection de l'environnement a ainsi été rejetée.

L'arrêté fédéral a définitivement été adopté par les chambres fédérales à l'occasion du vote final du 21 juin 2019.⁶⁷

Wirtschaft

Geld, Währung und Kredit

Banken

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 08.10.2014
FABIO CANETG

Bereits seit Ende 2013 waren im Zusammenhang mit den Entwicklungen in Richtung Automatischer Informationsaustausch (AIA) Gespräche mit der EU geführt worden. Diese fanden im Rahmen der Verhandlungen zur Revision der EU-Richtlinie zur Zinsbesteuerung statt, in welcher die EU explizit die „internationalen Entwicklungen“ berücksichtigen wollte. Die Revision sah vor, bestehende Steuerschlupflöcher in der Zinsbesteuerungsrichtlinie zu stopfen. Neu sollten beispielsweise auch Zinserträge von Stiftungen und Trusts dem Regelwerk unterstehen. EU-intern wurde die Revision im März 2014 verabschiedet; dies nachdem Österreich und Luxemburg entsprechende Änderungen jahrelang blockiert hatten. Weil die Revision ebenfalls vorsah, das EU-Recht an die neuen globalen Standards (sprich: AIA) anzupassen, sobald diese vorlagen, kam die Änderung einer EU-internen Übernahme des AIA gleich. Die Drittstaaten Liechtenstein, Monaco, Andorra, San Marino und die Schweiz wurden mit der Verabschiedung der EU-internen Revision diplomatisch unter Druck gesetzt, den AIA ebenfalls zu übernehmen. Würden die Drittstaaten „kein[en] genügende[n] Fortschritt

[erzielen]“, wollte die Kommission „mögliche Optionen erkunden, um die Befolgung des neuen Standards sicherzustellen“. Weil die angepassten Regelungen betreffend Zinsbesteuerung erst per 2017 in Kraft treten sollten und sich Österreich und Luxemburg dagegen wehrten, zwei Systemwechsel innert kürzester Zeit vorzunehmen, war die Revision der Zinsbesteuerungsregelungen aus praktischer Sicht Makulatur. Konsequenterweise stoppten die EU und die Schweiz die entsprechenden Verhandlungen im Mai 2014. Der Bundesrat verabschiedete im Herbst 2014, nach Konsultation des Parlaments und der Kantone, ein **Verhandlungsmandat zur Einführung eines AIA mit „Partnerstaaten“**. Dazu gehörten neben den USA (Wechsel zum Modell 1 mit Reziprozität in FATCA) und anderen Ländern auch die EU. Entsprechende Gespräche waren bis zum Jahresende noch nicht abgeschlossen, mitunter weil die gesetzliche Grundlage zur Einführung eines AIA in der Schweiz noch nicht geschaffen war. Am Jahresende schien es eher unwahrscheinlich, dass die Verhandlungen betreffend AIA mit den Fragen zum Marktzugang und zur Vergangenheitsbewältigung verknüpft werden konnten. Eine solche Strategie hatte die Expertengruppe Brunetti I 2013 vorgeschlagen. Bereits im Februar 2014 stellte Bundesrätin Widmer-Schlumpf jedoch fest, dass die Zeit knapper geworden sei, Lösungen für die Fragen des Marktzugangs und der Vergangenheitsbewältigung gleichzeitig mit den Verhandlungen zum AIA zu finden, weil der internationale Standard zum AIA schneller komme als erwartet.⁶⁸

BERICHT

DATUM: 02.02.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de la norme internationale en matière d'échange de renseignements, établie par l'OCDE, la Suisse s'est engagée à introduire l'échange automatique de renseignements (**EAR**) en matière fiscale. Ainsi, des **procédures de consultation** sont lancées afin de déterminer quels Etats et territoires remplissent les conditions nécessaires pour appartenir au réseau partenaire de la Suisse. L'objectif de ces démarches est de renforcer la compétitivité et l'intégrité de la place financière helvétique. Une procédure de consultation a été lancée pour la Chine, l'Indonésie, la Russie, l'Arabie Saoudite, le Liechtenstein, la Colombie, la Malaisie, les Emirats arabes unis, Montserrat, Aruba, Curaçao, le Belize, le Costa Rica, Antigua-et-Barbuda, la Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, les îles Cook et les îles Marshall. Si le Parlement approuve les décisions présent après les procédures de consultation, les premiers échanges automatiques pourraient avoir lieu dès 2019.⁶⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 12.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne similaire à celle de sa chambre sœur, la chambre des cantons a remanié le projet d'**introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires** élaboré par le Conseil fédéral. Alors que les premiers échanges devraient avoir lieu dès 2018, le Conseil des Etats a inscrit le principe de spécialité dans le projet de loi. Tout comme le Conseil national, il souhaite ainsi que les renseignements transmis ne puissent être utilisés qu'à des fins fiscales. L'objectif est de renforcer la protection juridique individuelle. Par contre, la chambre des cantons n'a pas estimé nécessaire d'introduire des mesures liées à la prévention de la corruption dans le pays partenaire. Les accords avec les 41 Etats partenaires ont été validés. Au final, le Conseil national s'est aligné sur les modifications du Conseil des Etats. Ainsi, l'UDC, qui se battait contre ces accords, a finalement dû baisser pavillon. Tous les accords, même ceux avec l'Arabie Saoudite et la Nouvelle-Zélande, ont été adoptés et les critères de prévention de la corruption abandonnés.⁷⁰

Sozialpolitik

Sozialversicherungen

Alters- und Hinterlassenenversicherung (AHV)

MOTION
DATUM: 10.09.2013
FLAVIA CARONI

Im Vorjahr hatte der Nationalrat eine Motion Müller (fdp, SG) zur Aushandlung eines Abkommens mit Liechtenstein angenommen, um eine **Doppelbesteuerung** in der Schweiz lebender AHV-Bezüger, die ihre Rente aus dem Fürstentum erhalten, zu verhindern. Im Berichtsjahr nahm auch der Ständerat die Vorlage an. Zuvor hatte die vorberatende Kommission für Wirtschaft und Abgaben eine Ergänzung angebracht, wonach bei den Grenzgängern der Status quo erhalten bleiben und eine in Liechtenstein geplante Quellenbesteuerung der Schweizer Arbeitnehmenden verhindert werden solle.⁷¹

-
- 1) AB SR, 2013, S. 448 f.; BBl, 2013, S. 755 ff.
 - 2) AB NR, 2014, S. 217 f.; AB NR, 2014, S. 570; AB SR, 2014, S. 376
 - 3) BO CE, 2016, p. 220 ss.; BO CN, 2016, p. 31 ss.; Rapport CF du 13.01.2016
 - 4) Presse des 14.12., 15.12. et 24.12.92.
 - 5) Tagesschau vom 17.10.90
 - 6) Rapp.gest., 1990, p.46; SHZ, 11.10.90; Bund, 13.10.90; Lib., 15.10.90; presse des 16:19.10. et 20.10.90.
 - 7) BO CN, 1993, p. 562; Presse du 23.6.93; NZZ, 30.12.93.
 - 8) BO CE, 1994, p. 1260 ss.; BO CN, 1994, p. 2000 ss.; FF, V, 1994, p. 641 ss.; Presse des 5.10 et 3.11.94 (signature de l'accord); 24 Heures, 27.10, 29.10 et 29.11.94.
 - 9) Presse du 8-10 et 12.2.99; 24h, 27.2.99; Lib., 6.2.99; NZZ, 21.5.99; presse du 5-8 et 10.7.99 et du 12-15.7.99; 24h, 1.10; LT, 8.7.99; 24h, 13.7.99; TG, 16.7.99; Lib., 28.7.99 et NZZ, 18.12.99
 - 10) LT, 3.5.02; presse des 22, 23, et 24.4.02; presse du 5.6.02; presse du 2.7.02; NF, 28.10.02; NZZ, 26.11.02.
 - 11) 24h, 30.3.05; LT, 20.5, 17.9 et 29.9.05.
 - 12) SGT, 6.10.05; LT, 18.11.05.
 - 13) FF, 2005, p. 6251 ss.
 - 14) FF, 2005, p. 2733 ss.; BO CE, 2005, p. 832 et 1221; BO CN, 2005, p. 1916 et 2002; FF, 2005, p. 7005 s.
 - 15) NZZ, 25.2.06; LT, 13.7.06; QJ, 25.8.06; LT, 3.10.06; 24h et TA, 10.10.06; 24h, 13.10.06; 24h, 25.11.06.
 - 16) QJ, 13.9.06; NZZ, 10.10.06; LT et NZZ, 11.10.06; LT, 2.12.06; 24h, 13.12.06.
 - 17) FF, 2005, p. 6251 ss.; BO CN, 2006, p. 184; BO CE, 2006, p. 769.
 - 18) 24h, 9.2.07; LT, 28.2.07; Lib., 9.5.07; communiqué de presse du CF, 26.6.07; TA, 12.7.07; Lib., 8.8.07; communiqué de presse du CF, 3.11.07; communiqué de presse du CF, 15.11.07; communiqué de presse du CF, 23.11.07; communiqué de presse du CF, 6.12.07.
 - 19) LT, 3.3.07 ; communiqué de presse du CF, 20.3.07; communiqué de presse du CF, 21.10.07.
 - 20) FF, 2007, p. 8005 ss.
 - 21) FF, 2007, p. 2277 ss. ; BO CE, 2007, p. 453 et 1212 ; BO CN, 2007, p. 1694 ss. et 2077.
 - 22) Communiqué de presse du DFJP, 21.4.08; communiqué de presse du DFJP, 3.9.08; communiqué de presse du DFJP, 23.10.08; LT, 4.11.08; communiqué de presse du DFJP, 21.11.08; communiqué de presse du DFJP, 25.11.08.
 - 23) BO CN, 2008, p. 293 et 1027; BO CE, 2008, p. 321 s. et 535; FF, 2008, p. 4839 s.
 - 24) NZZ, 26.11.08.
 - 25) AB NR, 2009, S. 911; BBl, 2009, S. 1463 ff.; Bericht der SPK-NR vom 8.5.09
 - 26) AB NR, 2009, S.1312; AB SR, 2009, S.719 f.
 - 27) LT, 9.10.10 (Washington), 10.2.10 (Luxembourg), 27.3.10 (Berlin) et 25.10.10 (Londres).
 - 28) FF, 2010, p. 5019 ss.; BO CN, 2010, p. 2009 s.
 - 29) Medienmitteilung EDA vom 19.1.11; TA, 25.1.11; Presse vom 4.2.11; Medienmitteilung EDA vom 8.2. und Presse vom 9.2.11; QJ, 12.2.11; Medienmitteilung EDA vom 11.3.11; NZZ, 1.4.11; Medienmitteilung EDA vom 11.4.11; NZZ, 31.5.11; NLZ und SoS, 3.6.11; Medienmitteilung EDA vom 16.6. und NZZ, 17.6.11; LT, 1.7.11; BaZ, 14.7.11; NZZ, 4.8.11; SN, 27.9.11; Medienmitteilung EDA vom 29.9.11; NZZ, 12.10.11; Medienmitteilung EDA vom 14.11.11; Medienmitteilung EDA vom 22.11.11; Medienmitteilung EDA vom 23.12.11.
 - 30) Medienmitteilung VBS vom 24.3.11; NZZ, 29.6.11; AZ, 14.7.11; NZZ, 15.7.11; Medienmitteilung VBS vom 8.11.11.
 - 31) Medienmitteilung EJPD vom 4.3.11; Medienmitteilung EJPD vom 12.5.11; AZ, 10.6.11; SoS, 19.7.11; SGT, 21.9.11; SN, 1.11.11; BaZ, 8.11.11; NZZ, 23.11.11.
 - 32) AB SR, 2011, S. 21 ff. und 73 ff.; AB NR, 2011, S. 233 ff.; BBl, 2011, S. 1807 ff. und 2761 ff..
 - 33) Medienmitteilung EDA vom 29.8.11.
 - 34) Communiqué du DFAE du 12.1.12; Communiqué du DFAE du 21.2.12; Communiqué du DFAE du 5.3.12; Communiqué du DFAE du 16.3.12.; Communiqué du DFAE du 23.3.2012; Communiqué du DFAE du 18.5.12; Communiqué du DFAE du 26.7.12; Communiqué du DFAE du 20.8.12; Communiqué du DFAE du 5.9.12.; Communiqué du DFAE du 10.9.12; Communiqué du DFAE du 19.9.12; Communiqué du DFAE du 5.10.2012; Communiqué du DFAE du 21.9.12 et 8.10.12; Communiqué du DFAE du 23.10.2012; Communiqué du DFAE du 29.10.12; LT, 8.12.12; Communiqué du DFAE du 12.11.12.12; Communiqué du DFAE du 4.12.12; Communiqué du DFAE du 14.12.12.
 - 35) FF, 2012, p. 675ss., 958ss., 3601s.; BO CN, 2012, p. 64ss.; BO CE, 2012, p. 115ss.
 - 36) Communiqué du DFF du 13.4.12.
 - 37) Communiqué du DFAE du 29.6.12.
 - 38) Communiqué du DETEC du 7.9.12.
 - 39) BO CN, 2012, p. 1207.
 - 40) Communiqué du DDPS du 22.10.12.
 - 41) FF, 2012, p. 5441ss., 8987s.; BO CN, 2012, p. 1272ss., 2284; BO CE, 2012, p.1155, 1262.
 - 42) Communiqué du DFAE du 17.1.13; Communiqué du DFAE du 8.2.13; Communiqué du DFAE du 21.2.13; Communiqué du DFAE du 27.2.13; Communiqué du DFAE du 7.3.13; Communiqué du DFAE du 21.3.13; Communiqué du DFAE du 28.3.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 22.4.13; Communiqué du DFAE du 30.4.13; Communiqué du DFAE du 12.4.13; Communiqué du DFAE du 28.6.13; Communiqué du DFAE du 25.7.13; Communiqué du DFAE du 29.7.13; Communiqué du DFAE du 14.8.13; Communiqué du DFAE du 23.8.13; Communiqué du DFAE du 5.9.13; Communiqué du DFAE du 19.9.13; Communiqué du DFAE du 22.10.13; Communiqué du DFAE du 8.11.13; Communiqué du DFAE du 4.12.13.
 - 43) Communiqué du DDPS du 11.4.13.
 - 44) Communiqué du DDPS du 14.5.13.
 - 45) Communiqué du DEFR du 28.5.13.
 - 46) BO CE, 2013, p. 683s.; voir APS 2012, p. 131, 300.
 - 47) Communiqué du DETEC du 7.10.13.
 - 48) BO CN 2014, p. 201
 - 49) Communiqué du DETEC du 24.03.14
 - 50) Communiqué du DFI du 18.08.14
 - 51) Communiqué de l'OFROU du 25.3.2015

- 52) Communiqué du DFI du 30.03.2015
- 53) Communiqué du DETEC du 28 mai 2015
- 54) Conférence ministérielle de l'AELE au Liechtenstein; Le Guatemala adhère à l'Accord de libre-échange AELE-Amérique centrale
- 55) Communiqué du DFF du 10.07.2015
- 56) Visite de travail du vice-président du gouvernement liechtensteinois
- 57) Communiqué du DFF du 25.08.2015
- 58) Conférence ministérielle de l'AELE à Genève
- 59) Communiqué du DDPS du 27.11.2015
- 60) BO CE, 2016, p. 23 ss.; BO CE, 2016, p. 240 ; BO CN, 2015, p. 2270 ss.; BO CN, 2016, p. 571 ; FF, 2015, p. 6317 ss.
- 61) BO CE, 2016, p. 484 ss.; BO CN, 2016, p. 1120 ; Rapport des délégations chargées des relations avec les parlements des Etats limitrophes du 31.12.2015
- 62) BO CE, 2016, p. 262 ss.; BO CE, 2016, p. 266; BO CE, 2016, p. 571; BO CN, 2016, p. 1217; BO CN, 2016, p. 226 ss.; FF, 2015, p. 7121 ss.
- 63) Medienmitteilung BR vom 3.4.19; NZZ, 4.4.19
- 64) BO CE, 2019, p. 1 ss.; FF, 2018, p. 627 ss.
- 65) BO CE, 2019, p. 3 ss.; FF, 2018, p. 749 ss.
- 66) BO CE, 2019, p. 590; BO CN, 2019, p. 1216 ss.; BO CN, 2019, p. 1368
- 67) BO CE, 2019, p. 589; BO CN, 2019, p. 1212 ss.; BO CN, 2019, p. 1368
- 68) Medienmitteilung EFD vom 21.5.14; Medienmitteilung EFD vom 8.10.14; NZZ 28.1., 11.3. und 14.3.14; NZZ, 20.2., 21.3., 25.3., 22.5., 22.7., 30.10.14
- 69) Communiqué de presse EFD/DFF; Rapport explicatif sur l'introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec d'autres États et territoires de l'Accord EAR à partir de 2018/2019; NZZ, 9.2.17; SGT, 10.2.17
- 70) BO CE, 2017, pp.861 s.; BO CE, 2017, pp.948 s.; BO CN, 2017, pp.1970 s.; NZZ, 6.12.17; NZZ, 13.12.17
- 71) AB SR, 2013, S. 684 f.